



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

27 septembre 2016

Dangers naturels Glissement de terrain dans la région d'Aletsch

(IVS).- Un glissement de terrain à Moosfluh, en rive gauche du glacier d'Aletsch, s'est fortement accéléré au cours des dernières semaines. De très nombreuses fissures et quelques chutes de pierres ont été observées dans certains escarpements de la pente. Les chemins pédestres dans le secteur concerné ont été fermés par la commune de Riederalp avec l'appui du canton.

Le glissement-tassement est actuellement monitoré dans les moindres détails. La surface concernée représente environ 1 km² et s'étend de la crête de Moosfluh jusqu'au glacier d'Aletsch. La masse en mouvement d'un volume supérieur à 200 millions de m³ se déplace de plus de 20 cm par jour.

Un effondrement rapide de l'ensemble de la masse semble à ce stade très peu probable. Par contre, des écroulements ponctuels sont attendus et imposent une extrême prudence sur le secteur.

Il est à noter qu'aucune infrastructure ou construction n'est menacée. Seuls des itinéraires de randonnées sont concernés.

Le Canton informe la population qui se rendrait dans ce secteur de respecter la signalétique en vigueur et de ne pas franchir les barrières mises en place au départ des chemins pédestres concernés.

Personnes de contact :

Raphaël Mayoraz – géologue cantonal – 027 606 35 50 – 079 247 25 57 (FR)

Philippe Gsponer – géologue cantonal adjoint – 027 606 34 89 – 079 299 89 27 (DE)

